

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2023

PRESENTS : MM. BELAIR, GAYOT, LAVIGNE, JOUHANNY, HUMBERT, LUBRANO, CARLINI, UFOURNEAU.

ABSENTS : MM. DOIZON (excusée, procuration à LUBRANO), RIPOL (excusé), DELAUTRETTE, PELTIER, LEYSSENNE, MALLEFONT.

Secrétaire de séance : L. HUMBERT

1/ MAITRISE ŒUVRE REHABILITATION GITES SUR LE SITE DES RIBIERES

Dans le cadre du programme de travaux concernant la réhabilitation du hameau de gîtes, Mme la maire fait part du résultat de la consultation effectuée par l'ATEC pour le choix d'un maître d'oeuvre, soit une offre reçue. Elle donne lecture de l'offre présentée par M. Furelau – Nexon.

Le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des gites à M. Thierry Furelau pour un montant de 30375 € HT, et autorise Mme la maire à signer ledit contrat et toutes pièces s'y rapportant.